Paris, le 22 mars 2012

Communiqué de presse

Les opérateurs télécoms au cœur de l'écosystème du Sans Contact Mobile

A l'occasion du colloque du Forum des Services Mobiles Sans Contact (FSMSC) du 21 mars 2012, le Ministre chargé de l'Industrie et de l'Economie numérique, Eric Besson a annoncé les villes sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2011 et financé via le programme des « Investissement d'Avenir ». Les neufs programmes retenus sont ceux portés par Bordeaux, Caen, Grenoble, Marseille, Mulhouse, Strasbourg Toulon, Toulouse ainsi que le Comité régional du tourisme (CRT) d'Ile-de-France.

Les opérateurs investissent pour le déploiement harmonieux des services mobiles sans contact, en France
Le déploiement des services de Sans Contact Mobile est rendu possible par le rôle d'investisseur et d'agrégateur des opérateurs télécoms, dont la vocation est de diffuser cette technologie à leurs 65 millions de clients sur l'ensemble du territoire français, en accompagnement des collectivités locales. Ceci passe, en premier lieu, par la commercialisation de téléphones compatibles : 500 000 mobiles permettant d'utiliser ces services sont déjà entre les mains de clients français et ce chiffre devrait atteindre 2,5 millions à la fin de l'année. L'essor du Sans Contact Mobile est également rendu possible grâce à la mise sur le marché par les opérateurs mobiles de cartes SIM pouvant héberger, de manière sécurisée, les différents types d'applications innovantes à la base de cette nouvelle génération de services.
Pour garantir un déploiement le plus harmonieux possible, les opérateurs mobiles français ont développé un modèle industriel pionner qui permet de proposer de manière neutre, ouverte, interopérable et sécurisée, ces services innovants, disponibles chez tous les opérateurs en même temps.

Le sans contact mobile, une innovation majeure pour les consommateurs français
La technologie du sans contact mobile permet d'offrir aux consommateurs une nouvelle génération de services à portée de main. Le principe de ces services mobiles sans contact est simple : d'un geste de la main, en passant son téléphone mobile sur un lecteur adapté, l'utilisateur peut interagir avec son environnement direct.
Les applications actuellement développées sont extrêmement variées : les collectivités territoriales proposeront des applications autour de la valorisation du patrimoine culturel (informations sur mobile, billetterie,…), de l'éducation, de la santé (identification, traçabilité,…) des loisirs ou encore pour faciliter l'accès aux services publics locaux (bibliothèques, stationnement,…).
D'autres usages vont également rapidement se diffuser, notamment la validation des titres de voyage pour les réseaux de transports publics, mais aussi le paiement de proximité, les programmes de fidélité, voire, à terme, les services à la personne.

Le sans contact mobile, un levier de croissance et un enjeu de compétitivité pour la France
La mise en œuvre de nouveaux services de proximité via les mobiles dans neuf territoires devrait permettre à l'ensemble des acteurs français d'accentuer leur avance dans un domaine d'activités en plein foisonnement partout dans le monde.
En s'appuyant sur la concrétisation de ces projets et à travers la valeur ajoutée ainsi créée, tous les acteurs impliqués pourront trouver des relais de croissance important pour leurs activités, en France et à l'étranger, ce qui favorisera l'emploi et la compétitivité des industries françaises. Tous les secteurs d'activité peuvent être acteurs de cette révolution technologique, en imaginant et développant avec les opérateurs de nouveaux services sans contact mobile.

Contact presse : Dominique Martin 0607528511